DÉCLARATION DE LA BELGIQUE À L'OCCASION DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ATTEINTES SEXUELLES

NEW YORK, 18 SEPTEMBRE 2017

La Belgique remercie le Secrétaire général de l'ONU pour l'organisation de cette importante réunion de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Les Nations Unies et ses États membres fournissent un travail précieux dans les zones de conflit à travers les diverses opérations de paix qui répondent aux enjeux de paix et de sécurité, aux besoins humanitaires des populations locales et participent à la promotion et à la protection des droits de l'Homme et du développement durable. Notre priorité doit rester la protection des civils et des individus les plus faibles au sein de la société.

Il est donc essentiel que le personnel de maintien de la paix des Nations Unies réponde aux normes éthiques de conduite les plus élevées. La Belgique soutient la politique de « tolérance zéro » du Secrétaire général et son engagement à lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles par le personnel onusien en mission. La prévention et la répression de ces comportements inacceptables sont essentielles pour la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies.

La Belgique apporte son soutien aux efforts déterminés du Secrétaire général en vue d'établir des relations plus équilibrées entre hommes et femmes dans les opérations de maintien de la paix. Une plus grande présence de femmes est également essentielle pour prévenir les abus. Les droits des victimes et la lutte contre l'impunité envers de tels actes doivent faire l'objet d'une attention accrue.

Sur le plan interne, notre pays a renforcé son arsenal législatif au fil des ans pour répondre aux normes les plus élevées en matière d'action préventive et répressive. Au niveau international, notre pays participe activement au renforcement et à la mise en œuvre de la politique des Nations Unies à cet égard, notamment à travers sa participation à diverses missions de paix.

Pour cette raison, la Belgique approuve le Pacte des Nations Unies sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, dans lequel les Nations Unies et les États membres qui fournissent du personnel aux opérations de paix des Nations Unies s'engagent concrètement en ce qui concerne la prévention et la répression de ces actes.

Le Premier ministre Charles Michel s'est également personnellement engagé dans cette problématique. Il manifeste sa solidarité avec le Secrétaire Général et a rejoint le « cercle des dirigeants pour la prévention et la répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les opérations des Nations Unies ». Le Premier ministre veillera à maintenir la question à l'ordre du jour international et préconise que tous les Etats membres de l'ONU s'unissent dans la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.